Synode : et la communion pour les polygames ?

Publié le 15 octobre 2014
3 minutes

MÉDIAS-PRESSE-INFO
L'INFORMATION SANS CONCESSION

Note de la rédaction de La Porte Latine :
il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX
ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Le Synode n'en finit pas de soulever des questions inattendues.

> « Si quelqu'un en Allemagne, divorcé et remarié civilement, peut recevoir la communion sans quitter son mode de vie, pourquoi ne pas faire la même chose avec quelqu'un marié à deux femmes en Afrique ?« .

C'est la question que l'archevêque de Durban (Afrique du Sud), **le cardinal Napier,** a posé lorsqu'il a été interrogé par *Catholic News Service*. Le cardinal africain a déclaré qu'avant d'aborder la proposition **du cardinal Kasper**, l'Eglise devrait recommander la pratique chrétienne traditionnelle de la force dans la souffrance, conduisant chacun à porter sa Croix.

> « Jésus n'a pas dit, « Je veux porter la Croix de la façon la plus facile ». Il a accepté ce qui allait advenir. Et je pense que, souvent, les gens mariés se trouvent devant des situations difficiles et devraient être invités précisément à faire cela, à porter la Croix avec le Christ. »

Le Cardinal Napier assure que **la logique utilisée pour permettre la communion des divorcés pourrait être appliquée à la question de la polygamie**, pratique courante dans toute l'Afrique.
Le cardinal s'interroge quant aux propositions de modifier la doctrine de l'Eglise :

> « Imaginons le cas d'un homme non-catholique qui aurait épousé une catholique, se marierait par ailleurs avec une autre femme, et viendrait de temps à autre recevoir la communion ? **Si la communion est offerte aux divorcés remariés, sur quelle base, ne pas la donner aussi à cette personne** ? «

Le Cardinal décrit la situation des divorcés remariés comme « *des polygamies par étapes successives* ».
Il ajoute en parlant de la situation en Afrique :

> « Au final, dans leur culture, c'est tout à fait acceptable. Pour eux, cela est naturel et leur théorie sur le loi naturelle consiste à dire que si quelque chose est naturel, quelque chose de bon en résulte. **Donc, ils n'ont pas de problème de conscience à accepter le Christ et être polygame simultanément**. Comment allons-nous résoudre cela ? C'est ce que je veux dire quand je dis que nous aurons à prendre des décisions difficiles »

Et le Cardinal Napier de demander si l'Eglise va cesser d'enseigner qu'il faut accepter de porter sa Croix sous prétexte que l'esprit du monde n'en veut plus.
Source : MPI du 15 octobre 2014